

► Provence-Alpes-Côte d'Azur

Mouvement social national

L'Urssaf Paca s'engage auprès des entreprises, travailleurs indépendants et professions libérales

Vous êtes impactés par le mouvement social national (baisse du chiffre d'affaires, interruption d'activité, ...).

L'Urssaf Paca est à votre écoute pour trouver la solution la plus adaptée à votre situation.

Concrètement

Sous condition de lien effectif avec le mouvement social national

Sans aucune majoration ni pénalité de retard

Pour les entreprises, travailleurs indépendants et professions libérales

- ✓ Octroi de délais de paiement (échelonnement de paiements)
- ✓ Possibilité de report d'échéance

Pour les Travailleurs indépendants

- ✓ Octroi de délais de paiement (échelonnement de paiements)
- ✓ Anticipation de la régularisation annuelle pour un recalcul des cotisations et l'obtention d'un nouvel échéancier
- ✓ Possibilité de demande auprès de l'action sociale pour une prise en charge totale ou partielle des cotisations (aide au cotisant en difficulté) ou une aide financière exceptionnelle

Comment formuler votre demande



Une messagerie unique : gestiondecrise.paca@urssaf.fr

Pour les employeurs et professions libérales



<u>urssaf.fr</u> rubrique : « une formalité déclarative » / « déclarer une situation exceptionnelle »



39 57 (0,12€ / min + prix appel local)

Pour les travailleurs indépendants artisans, commerçants



36 98 (service gratuit + prix appel local)

Nos services mettent tout en œuvre pour vous apporter une réponse dans les 72 heures